



Indemnité de déplacement

Par **Mago valou**, le **18/10/2022** à **19:34**

Bonjour rnJ'ai signé un contrat de travail avec une indemnité de 2400€ net + 1000 euros de déplacement.rnDepuis le mois d'août mon patron ne paie plus mes déplacements. rnJ'ai demandé une explication à mon patron sans aucun retour de sa part rnJe ne sais plus quoi faire rnMerci de votre retour

Par **Visiteur**, le **19/10/2022** à **07:57**

BonjourrrnSi cela est bien inscrit dans votre contrat de travail, il y a non respect du contrat.rnrnDans un premier temps, il conviendrait d'adresser un courrier avec AR, qui vous permettra d'aller plus loin ensuite en cas de non régularisation.rnrnPrenez contact avec les services de l'inspection du travail, qui vous renseigneront davantage.